



Accident domestique impliquant plusieurs interventions chirurgicales

Par **Manue33750**, le **21/03/2019** à **16:03**

Bonjour,

En juillet 2016, j'ai été victime d'un accident de domestique. En effet, je me suis entaillé mon index droit avec mon taille haie électrique en voulant le dégagé du grillage dans lequel il s'était coincé. S'en est suivi une série d'interventions chirurgicales dans le but de réparer les dégâts. La dernière en date(18 mars 2019)a été l'amputation de mon doigt.... Puis-je prétendre au pretium doloris ?

Merci pour votre réponse et le temps que vous m'accorderez.

Cordialement,

MATHIS Emmanuelle.